



FORMATION SYNDICALE

Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

1 – Journée d'étude du 15 septembre : les formations CSE

Les UL d'Antibes, Cannes et Grasse étaient présentes, celles de Nice et Carros étant excusées.

Le module de la formation « CSE 2 jours » a été présenté dans sa dernière version retravaillée par le collectif en juillet. L'absence de l'UL de Nice n'a pas permis de faire un retour d'expérience de la session qu'elle a animé les 8 et 9 septembre. Pour la fin 2020, l'UL d'Antibes prévoit deux sessions (fin octobre et décembre) et l'UL de Nice une autre session en décembre. Les échanges de cette journée doivent permettre à l'ensemble des UL de développer cette formation dans leur plan 2021.

Un point a été fait sur l'organisation des stages « CSE Prise de mandat » de 5 jours, à Cannes mi-octobre, à Antibes mi-novembre et à Nice début décembre. Pour les deux premières sessions, la liste des stagiaires est close et la participation des intervenant.es finalisée. Par contre, il n'y a encore aucun intervenant.e pour la session de Nice prévue début décembre, et cette question devra être débattue en priorité avec les UL de Nice et de Carros.

La formation « CSSCT » de 5 jours programmée sur Cannes en novembre a dû être annulée, faute d'intervenant.es. Conscients des enjeux et des besoins, il a été décidé de faire une Journée d'étude sur cette formation le 9 novembre 2020 à l'UL d'Antibes, afin de créer les conditions de sa mise en œuvre dans le département en 2021, notamment au travers d'une équipe d'intervenant.es départementale.

Pour assurer en 2021 la formation des élu.es en CSE du département à partir des modules disponibles, la formation de formateur.rices doit être développée afin de constituer une équipe départementale d'intervenant.es sur les thèmes du CSE.

2 – Journée d'étude du 22 septembre : la formation S'IMPLIQUER

Cette formation remplace la FANS et devient le pré-requis obligatoire pour la suite du parcours de formation syndicale générale. Toutes UL (Antibes, Cannes, Carros, Grasse, et Nice) étaient représentées, ainsi que les syndicats des territoriaux, de l'hôpital d'Antibes et de la FAPT.

La journée d'étude sur la nouvelle formation S'IMPLIQUER a permis de s'approprier collectivement le contenu du module fédéral et de travailler sur le matériel pédagogique pour les UL et syndicats qui vont organiser ce stage.

L'UD CGT 06 a mis à leur disposition un « kit » qui comprend :

- l'édition du classeur formateur.rice fédéral (format pdf 90 pages), non disponible sur le bon de commande du matériel papier au pôle de la formation ;
- des documents complémentaires et du matériel pédagogique formateur.rice ;
- une chemise avec des documents à remettre aux stagiaires en sus du livret de formation.

Au delà de son organisation par les UL, cette formation a vocation à être mise en œuvre dans les syndicats. A ce titre, le secteur formation syndicale de l'UD CGT 06 est à la disposition des organisations du département pour ce stage.

3 – Journée d'étude du 28 septembre : la formation PARTICIPER

Les UL d'Antibes, Cannes, Carros et Nice étaient présentes, celle de Grasse étant excusée.

La formation PARTICIPER remplacera les stages de Niveau 1 en 2021. Elle se déroule sur 8 jours, en trois modules consécutifs de 3 jours, 2 jours et 3 jours. Il s'agit d'une seule formation, et il est exclu de ne suivre qu'un ou deux modules. L'inscription se fera en une seule fois pour l'ensemble des 3 modules et il ne sera déposé qu'une seule demande de congé formation. Pour la cohérence pédagogique, il est essentiel d'avoir le même groupe de stagiaires pendant toute la formation.

Elle se décline sur les thèmes suivants :

- Module 1 sur 3 jours : la société capitaliste, les évolutions du travail dans cette société et son fonctionnement ;
- Module 2 sur 2 jours : l'action syndicale, l'histoire et les valeurs de la CGT ;
- Module 3 sur 3 jours : la démarche syndicale pour les revendications, la bataille des idées, la mobilisation et la négociation avec les différents IRP privé / public.

Les participant.es ont examiné collectivement le contenu des trois modules, avec une présentation des outils pédagogiques (matériel et méthodes). Ils ont recensé quelques points qui mériteraient des compléments par rapport à ce qui est effectué au stage de « Niveau 1 » actuel.

Cette nouvelle formation est sensiblement différente de ce qui se faisait, en particulier par le recours à du matériel ludique et à des méthodes pédagogiques interactives (jeux de cartes, mur parlant, exposition, etc). Les différents thèmes ne sont pas tous répartis sur une journée comme actuellement, et peuvent se chevaucher par demi-journées. Ce découpage impliquera une approche différente pour l'organisation des intervenant.es, Elle nécessitera aussi un travail préparatoire conséquent sur le matériel, ainsi qu'une formation des formateur.rices pour l'appropriation des contenus et des méthodes.

Par ailleurs, les présent.es ont débattu des différentes options pour le cadencement des trois modules dans le temps. En cas de choix pour deux modules sur une même semaine, la cohérence d'ensemble conduit à conseiller de regrouper les modules 2 et 3 plutôt que les modules 1 et 2.

Les UL doivent prochainement débattre de cette question pour inscrire dans leur plan de formation 2021 les dates de ce stage. Les avis étant partagés pour un cadencement qui réponde le mieux aux attentes des stagiaires, toutes les UL ne choisiront sans doute pas le même rythme. Cela permettra au regard des problématiques, notamment celle de la disponibilité des stagiaires, de faire un retour d'expérience pour mesurer les avantages et inconvénients des différents choix.

Compte tenu de la nouveauté du dispositif, il a été décidé d'appliquer avec discernement en 2021 l'obligation d'avoir suivi la formation S'IMPLIQUER avant le stage PARTICIPER. Par contre, la formation S'IMPLIQUER pourrait être organisée la veille du 1^{er} module de PARTICIPER.

Afin de créer les conditions de mise en œuvre dès 2021 de la nouvelle formation PARTICIPER, il a été décidé de réaliser rapidement deux formations de formateur.rices des UL. Pour mieux cerner leurs besoins et offrir une formation qui les prennent en compte, un questionnaire leur sera adressé pour recenser leurs attentes. Elles auront lieu :

- les 16 et 17 décembre 2020 à l'UL d'Antibes
- les 18 et 19 janvier 2021 à Nice.

Il sera aussi organisé des « stages pratiques » de tuilage : les formateur.rices pourront assister en doublon aux stages, y compris sur une seule journée, afin de se familiariser avec la démarche et le contenu.

Par ailleurs, les formateur.rices seront incités à participer aux formations organisées par le pôle confédéral au centre Benoît Frachon et par l'ISST de Bourg la Reine (intervenir – animer). Une mutualisation au sein de la région pourrait aussi être envisagée avec le comité régional.